



Renseignements pratiques

1. Le stationnement

Une carte de stationnement peut être octroyée aux résidents. Pour l'obtenir, vous devrez avoir en votre possession une lettre du secrétariat de la direction de l'enseignement confirmant votre statut de résident. Les instructions pour obtenir la carte sont indiquées sur cette attestation. Aucun stationnement n'est prévu pour les externes et autres stagiaires. Il y a cependant des espaces de stationnement dans les rues avoisinantes.

2. La tenue vestimentaire

Une tenue vestimentaire propre et sobre est de rigueur. Un habillement décent et approprié à votre fonction est exigé dans une institution publique afin d'assurer le respect des patients et la sécurité au travail. Le port du sarrau est fortement recommandé et ce dernier vous est fourni par l'hôpital au local E-1190 au 1^{er} étage. Des uniformes verts ou bleus sont également disponibles. Les heures d'ouverture sont de 6h30 à 9h et de 14h30 à 16h du lundi au vendredi. Sachez qu'il est strictement interdit de sortir à l'extérieur de l'ICM avec les uniformes verts ou bleus de l'hôpital.

Voici les 10 commandements de l'employé parfaitement vêtu à l'ICM :

1. Sur place, je me change avant et après mon quart de travail.
2. Quand je travaille, je porte ma carte d'identité en tout temps !
3. Au travail, j'ai une tenue décente.
4. Mes tatouages, je les garde cachés!
5. Quand je donne des soins à un patient, mes cheveux n'obstruent pas ma vision, puisqu'ils sont bien attachés.
6. Je me fais coquette quand je sors avec mes amis, mais quand je donne des soins à un patient, je porte ma chaînette à l'intérieur de mon col d'uniforme.
7. Quand je donne des soins à un patient, je porte des souliers fermés à l'avant et à l'arrière, des semelles antidérapantes et silencieuses pour le confort de tous!
8. Afin d'éviter les risques de contamination liés au contact des tissus, je laisse mes chapeaux, casquettes et bandanas à la maison.
9. À l'unité des soins intensifs et dans les plateaux techniques, je porte mon sarrau bien boutonné si j'ai à quitter mon secteur d'activité.
10. Au laboratoire de biologie médicale, je porte mon sarrau uniquement dans le secteur des labos, quand je quitte je l'enlève.

En plus d'assurer le respect d'une image professionnelle, une tenue vestimentaire appropriée permet l'identification des employés et des médecins de l'ICM. Le personnel est tenu de prendre connaissance de la politique de la tenue vestimentaire et doit respecter les normes et principes directeurs mentionnés. Consultez les au: www.icm-mhi.org/fr/tenuevestimentaire.

3. La carte d'identité

Une carte d'identité vous sera remise en début de stage. Le port de cette carte est obligatoire en tout temps afin de bien vous identifier auprès du personnel soignant et des patients.

Une carte d'identité **avec photo** est obligatoire pour ceux qui effectuent un stage de plus de quatre semaines. Le personnel de la direction de l'enseignement vous informera à votre arrivée des dates et du lieu où les photos peuvent être prises.

4. La cafétéria

La cafétéria La Mie de Cœur est ouverte de 5h30 à 19h30 et de 23h30 à 3h00. Cependant, la salle à manger est constamment ouverte et, en dehors des heures d'ouverture de la cuisine, il est possible de s'approvisionner aux distributrices dans le corridor à l'entrée. Un four micro-ondes est à la disposition des usagers dans la salle à manger. Pour ceux qui apportent leur repas, des tables sont disponibles également au 1^{er} étage à l'entrée du Centre de recherche. Veuillez éviter de manger sur les unités de soins ou dans les chambres de garde.

5. La confidentialité

Lors de vos stages, vous aurez accès à des renseignements confidentiels liés aux activités cliniques, administratives, de recherche ou autres de l'établissement. Nous vous rappelons qu'il est essentiel de préserver le caractère secret de tout renseignement de nature confidentielle qui pourra vous être divulgué en cours de votre stage, et ce même après la fin de votre séjour à l'ICM. La confidentialité est une condition inhérente à votre stage de formation puisqu'elle est imposée à l'établissement par le code civil du Québec. Portez une attention particulière aux discussions dans le corridor, au poste des infirmières et dans les zones publiques comme la cafétéria et les ascenseurs.

L'ICM met aussi à votre disposition des outils et des ressources informationnelles afin de faciliter les communications dans le cadre de votre stage. Ainsi, chaque étudiant/résident possède son propre mot de passe pour accéder aux examens de laboratoires (Softlab), au RIS-PACS, à la dictée centrale et à internet, permettant ainsi à l'ICM de s'assurer de l'usage adéquat de ses systèmes d'informations. Vous ne devez jamais divulguer vos codes d'accès et mots de passe. Il est à noter que ces outils informatiques doivent être utilisés uniquement à des fins professionnelles. Ainsi, il est strictement interdit d'utiliser le courriel notamment pour créer ou transmettre des chaînes de lettres, des blagues, de la sollicitation, participer à des jeux de hasard, afficher sans autorisation de l'informations, des opinions ou commentaires au sein de groupes de discussion, créer un site web et

envoyer des lettres circulaires n'ayant pas trait au travail. Vous devez en tout temps respecter la politique sur la confidentialité et vous devez signaler à votre responsable de stage tout incident susceptible de nuire à la confidentialité des renseignements détenus par l'ICM. En début de stage, on vous demandera de signer un engagement au respect de la confidentialité.

6. La prévention des infections

L'ICM est très préoccupé par la prévention et le contrôle des infections dans son milieu. À cet effet, tous les patients porteurs de bactéries multi résistantes sont isolés d'emblée. Veuillez porter blouse, masque et gants avant d'entrer dans la chambre. Tout patient présentant une diarrhée potentiellement infectieuse est également isolé jusqu'aux résultats des cultures. Blouse et gants sont ici obligatoires. Tout patient chez qui une infection transmissible est suspectée doit être isolé. Des infirmières en prévention des infections sont disponibles pour aider à l'identification de ces patients et au type d'isolement souhaité. Vous pouvez entrer en contact avec elles en tout temps. Renseignez-vous auprès de l'assistante infirmière chef. Le lavage des mains est l'élément fondamental pour prévenir les infections nosocomiales et doit se faire pendant une période d'au moins 15 secondes. Des gels antiseptiques sont également disponibles entre chaque chambre. De plus, il est bien connu que le risque d'infection à Clostridium Difficile augmente avec la prise d'antibiotiques. Il est donc important de prescrire les antibiotiques seulement dans les situations clairement indiquées.

7. Numéros de téléphone importants

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Appel général (téléphonistes) : 3800
Secrétariat de la direction de l'enseignement : 3666
Secrétariat du département de médecine : 3444
Secrétariat du département de chirurgie : 3715/3720
Secrétariat du département d'anesthésiologie : 3732
Secrétariat du département de radiologie : 3217
Secrétariat du département de médecine nucléaire : 3965

Salle d'urgence : 3000

Code d'urgence (pour lancer un code bleu) : 5555
Résident de garde en médecine à l'étage : 3344
Résident de garde en médecine à l'urgence : 3345

Les numéros de téléphone à l'étage se composent ainsi :

À l'est : 3 + étage + 65

Au centre : 3 + étage + 22

Exemple : 5^e Est = 3 + 5 + 65 = 3565, 4^e Centre = 3 + 4 + 22 = 3422